

encre service
PROFESSIONNELS - PARTICULIERS

Économisez jusqu'à 70%
SUR LES ENCRE ET TONERS

8, rue Vannolles - 25300 PONTARLIER
03 81 46 20 06 - www.encre-service.com

transition" com- Patrick Genre a question de aurant muni- dres qui exploi- ans a réalisé d'affaires en on de 4,41 %. s le périmètre ntègre la res- pale et le troi- pas non plus si les locaux ent plus forcé- et des autres. miné la situa- taient. L'arrêt otion a vite été directe, nous ni les compé- tait la D.S.P us en sachant n'y a pas alors que sur e" explique le empêche pas t de mandat eau trois ans trois ans ? Claude Masson,

Un projet sur la future zone d'activités de Crêt de Dale.

première adjointe en charge du dossier qui la fournit. "C'est le temps qui me semble nécessaire pour faire évoluer le restaurant municipal notamment sur le volet scolaire. Avec la réforme en cours, on ne sait absolument pas comment évoluera la fréquentation de la restauration scolaire." Sera-t-il pertinent de regrouper les enfants au même endroit ? Pourquoi ne pas envisager une autre organisation dans chaque école. Ce qui réglerait aussi la question du transport des enfants à la pause méridienne. L'entretien du restaurant actuel coûte assez cher. Avec le temps, le complexe des Capucins est devenu énergivore. Tôt ou tard, le bâtiment devra faire l'objet d'une réfection complète. "On sait que le restaurant inter-entreprises a tendance à s'essouffler probablement car l'offre en restauration rapide est en progression constante en nombre et en qualité sur Pontarlier. On souhaiterait passer au peigne fin toutes ces évolutions. Dans la prochaine D.S.P., on resserre aussi nos exigences sur le fait de privilégier quand

Les chiffres-clés

- Chiffre d'affaires D.S.P. : 369 519 euros, contre 353 915 euros en 2011
- Chiffre d'affaires activités traiteur : 30 378 euros, contre 30 541 euros en 2011
- Résultat net 2012 : 103 024 euros
- Nombre de repas (tous publics confondus) : 70 622 en 2012, contre 67 906 en 2011

La fréquentation du restaurant est en hausse significative pour les établissements scolaires : + 11,4 % et en baisse significative pour les agents de la ville : - 7,4 % et le club du 3^{ème} âge : - 26 %

cela est possible les produits locaux et les circuits courts. Le nouvel exploitant devra bien prendre en compte ces aspects." L'avenir, comme le soulignait aussi le maire, pourrait se traduire par un nouveau projet sur la future zone d'activités de Crêt de Dale, face aux Gravilliers. Simple hypothèse. ■

F.C.



Les carnets à souches seront mis au placard au profit d'appareils électroniques.

ÉCONOMIE

L.S.R. Bétons Holding S.A.

Droit du travail : le grand écart franco-suisse

Directeur de deux sites de fabrication de béton à Vuillecin et Villeneuve-près-de-Lucens dans le canton de Fribourg, Julien Lasserre se livre au jeu des comparaisons entre les deux systèmes. Instructif.

Première différence et non des moindres : en France, on travaille 35 heures contre 42,5 heures par semaine en Suisse, soit pratiquement une journée supplémentaire chez nos voisins. "Le coût d'un employé pour son patron varie pratiquement du simple au double en France. En Suisse, on est plutôt aux alentours de 25 à 30 % de charges salariales. Dans ce cas, comment la France peut être compétitive ? Car les salaires sont plus bas par rapport aux pays voisins", explique Julien Lasserre, le directeur général de Bétontec à Vuillecin, anciennement Ferrari.

Le décalage s'applique aussi à la pression fiscale plus forte et contraignante en France qu'en Suisse. "On a droit à un contrôle fiscal tous les quatre ans en France." Comme beaucoup d'entreprises du Haut-Doubs, Bétontec souffre de l'attractivité du travail frontalier. Même en offrant de bonnes conditions et des salaires corrects, ces avantages n'ont aucun poids. "La Suisse l'emporte toujours. L'ouvrier qualifié en Suisse gagne deux fois plus qu'en France."

Avec un site dans chaque pays, Julien Lasserre pourrait se trouver dans une



Dans le béton comme ailleurs, c'est très difficile de lutter contre l'attrait du travail frontalier.

situation ambiguë si tel salarié français souhaitait travailler sur son site fribourgeois. "La question ne se pose pas car le canton de Fribourg est hors zone frontalière et emploie uniquement des résidents avec des permis C, note un directeur qui s'interroge parfois sur l'intérêt de rester en France. Plus on va de l'avant, moins on s'y retrouve." Sur le plan des compétences et de la motivation des salariés, Julien Lasserre n'émet aucune critique. On a le goût du travail dans le Haut-Doubs comme en Suisse. La main-d'œuvre étrangère qu'on retrouve souvent à la production, comme les jeunes, sont très travailleurs. "Sauf quand en France, on recrute des jeunes à la sortie de l'école, on les forme et ensuite ils partent en Suisse."

Du côté de la couverture sociale, le fabricant de béton estime que les travailleurs suisses bénéficient de prestations aussi bonnes qu'en France à des tarifs pratiquement identiques. "Les systèmes de prévoyance et de retraite sont très complets en Suisse avec le fameux second pilier qui permet de toucher une rente ou un capital." La com-

paraison du coût de la vie est toujours complexe. Ce n'est pas un hasard si les Suisses affluent chaque week-end en France. "Personnellement, je préfère largement le comté au gruyère suisse", glisse en passant cet amateur de saveurs authentiques.

Le sujet qui fâche quand on est un patron franco-suisse, c'est le système de protection du salarié. "En Suisse, on a des syndicats qui protègent nos travailleurs de façon constructive. La protection des délégués syndicaux en France me semble injustifiée. Si l'on veut mettre un terme au contrat de travail d'un délégué syndical, on doit demander l'autorisation de l'inspection du travail. C'est en quelque sorte une perte d'autorité qui n'est pas tolérée en Suisse. En plus, l'employé syndiqué est payé par son employeur pour sa délégation sans que celui-ci puisse avoir un droit de regard." C'est là que surgit le fossé bien réel dans la perception de son employeur qu'on soit d'un côté ou de l'autre de la frontière. "L'employé français part souvent du principe que son patron l'exploite sans jamais se demander si c'est son inté-

rêt d'agir ainsi." Il estime qu'en Suisse l'équilibre entre les droits et devoirs de chacun est respecté contrairement en France. "En France, l'employeur n'a pas que des devoirs et mon rôle c'est de le rappeler, mais ça passe mal." La Suisse a toujours été beaucoup plus libérale dans son code de travail. On encourage les initiatives. Pas étonnant que le 24 novembre, ils aient rejeté à une grande majorité la votation 1:12 proposant qu'un patron ne gagne pas plus de 12 fois le salaire le plus faible. Julien Lasserre reste très sceptique sur l'avenir de son site de Vuillecin en particulier et de l'économie française en général. "Le gouvernement français n'agit absolument pas là où il faut. En

en discutant avec d'autres chefs d'entreprises suisses, on pense que la France ne sortira pas de son marasme que par une révolution." Pour une entreprise comme la sienne, il s'avère de plus en plus compliqué de faire des prévisions sur des taxes, des impôts, des prélèvements qui évoluent sans arrêt. "On a recours à un cabinet fiduciaire pour nous accompagner, tant c'est compliqué." Dernier grief, le poids des normes en France. "Les Suisses font confiance aux fabricants pour faire des produits de qualité alors qu'en France on est rassuré des fabricants car l'État a contrôlé les produits." Et ne lui parlez pas des R.T.T... ■

F.C.

MANIFESTATION

Devant la Sécu

Bonnets rouges et colère noire



d'Annemasse où notre mouvement est présent et relayé" confia-t-il avant d'expliquer la suite des événements. "On a aussi rendu une visite à la Sécurité Sociale à Pontarlier et d'ores et déjà nous avons prévu de bloquer les

Christian JOUILLEROT
www.christian.jouillerot.swisslife.fr

Retraite - Épargne - Placement - Prévoyance - Auto Moto - Habitation - Loisirs - Commerce - Entreprise

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
Artisans - Commerçants - Salariés

à partir de **18€** TARIF jeune salarié

- Sans délai d'attente adhésion sans limites d'âge
- Garantie viagère immédiate quelque soit votre état de santé

CONTRAT SPÉCIAL FRONTALIER
Nombreuses formules possibles

- Hospitalisation en France et en Suisse
- Forfait optique progressif
- Forfait prothèse dentaire + Bonus fidélité
- Tiers payant pharmacie
- Tarif réduit pour les familles
- Gratuité à partir du 3^e enfant

à partir de **62€** Tarif Jeune

Assurance dépendance « SUISSE AUTONOMIE »
Assurance obsèques « SUISSE OBSÈQUES »
Voir conditions et souscription en agence

25 bis, Grande rue - **ORCHAMPS-VENNES**
Tél. 03 81 43 52 56
mail : christian.jouillerot.ag@swisslife.fr